

**FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT****NOM DU PRODUIT** : Pile Energizer rechargeable**Type n°** :                      **Volts** :**NOMS COMMERCIAUX** : Pile nickel-hydrure métallique ENERGIZER**Poids approximatif** :**SYSTEME CHIMIQUE** : Nickel-hydrure métallique**Conçue pour être rechargée** : Oui**SECTION 1 - INFORMATIONS SUR LA FABRICANT**Fabriqué pour :  
Energizer Battery Manufacturing, Inc.  
1359 Columbia Rd.  
Westlake, OH44145Numéro de téléphone pour renseignements :  
+44 (0) 800 383 7323 (E.U. / CANADA)

Date de préparation : septembre 2011

**SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX**

Dans des conditions normales d'utilisation, la pile est hermétiquement scellée.

**Ingestion** : Le fait d'avaler une pile peut être nocif. Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner des brûlures graves de la bouche, de l'œsophage et des voies gastro-intestinales.**Inhalation** : Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation respiratoire. L'hypersensibilité au nickel peut provoquer de l'asthme allergique.**Contact avec la peau** : Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation de la peau et/ou des brûlures. Le nickel, les composés du nickel, le cobalt et les composés du cobalt peuvent provoquer une sensibilisation de la peau et des dermatites de contact.**Contact avec les yeux** : Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation et des brûlures graves.**Remarque** : Le nickel, les composés du nickel, le cobalt et les composés du cobalt sont considérés comme des cancérogènes potentiels par le Centre International de la Recherche sur le Cancer (CIRC) ou le NTP (National Toxicology Program).**SECTION 3 - INGREDIENTS****REMARQUE IMPORTANTE** : La pile ne doit pas être ouverte ni jetée au feu. L'exposition aux ingrédients qu'elle contient ou la combustion de ceux-ci peut être nocive.

MATERIEL OU INGREDIENT	PEL (OSHA)	TLV (ACGIH)	%/masse
Aluminium (N° CAS 7429-90-5)	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (poussière totale) 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (fraction respirable)	10 mg/m <sup>3</sup> TWA	< 2
Cobalt sous forme de métal cobalt (N° CAS 7440-48-4) sous forme d'oxyde de cobalt (N° CAS 1307-96-6) sous forme d'hydroxyde de cobalt (N° CAS 21041-93-0)	0,1 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Co)	0,02 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Co)	2,5-6,0
Hydroxyde de lithium (N° CAS 1310-65-2)	Aucun établi	Aucun établi	0-4
Manganèse (N° CAS 7439-96-5)	Plafond 5 mg/m <sup>3</sup>	0,2 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Mn)	< 3
Mischmétal	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (particules non	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (particules non	< 13

comprenant : Lanthane (N° CAS 7439-91-0) Cérium (N° CAS 7440-45-1) Néodyme (N° CAS 7440-00-8) Praséodyme (N° CAS 7440-10-0)	autrement régulées-poussière totale)  5 mg/m <sup>3</sup> TWA (particules non autrement régulées-fraction respirable)	autrement classifiées-inhalable)  3 mg/m <sup>3</sup> TWA (particules non autrement classifiées-respirable)	
Nickel sous forme d'hydroxyde de nickel (N° CAS 12054-48-7) Oxyde de nickel (N° CAS# 1313-99-1) Poudre de nickel (N° CAS# 7440-02-0)	1 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Ni)	1,5 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Ni inhalable) 0,2 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Ni inhalable, composés insolubles)	30-50
Hydroxyde de potassium (N° CAS 1310-58-3)	Aucun établi	Plafond 2 mg/m <sup>3</sup>	< 7
Hydroxyde de sodium (N° CAS 1310-73-2)	2 mg/m <sup>3</sup> TWA	Plafond 2 mg/m <sup>3</sup>	0-4
Zinc sous forme de zinc (métal) (N° CAS# 7440-66-6) sous forme d'oxyde de zinc (N° CAS# 1314-13-2) sous forme d'hydroxyde de zinc (N° CAS# 20427-58-1)	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (poussière totale : oxyde de zinc) 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (fraction respirable : oxyde de zinc)	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (poussière totale : oxyde de zinc)	< 3
Ingrédients non dangereux Acier (fer N° CAS 7439-89-6) Eau, papier, plastique et autre	Aucun établi  Aucun établi	Aucun établi  Aucun établi	14 - 18  Balance

**SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS**

**Ingestion :** Ne forcez pas la personne à vomir et ne lui faites rien manger ou boire. Allez chercher immédiatement des soins médicaux. APPELEZ LA LIGNE NATIONALE POUR L'INGESTION DE PILES pour obtenir des conseils et un suivi médical au (202-625-3333), de jour comme de nuit.

**Inhalation :** Fournissez de l'air frais et allez chercher des soins médicaux.

**Contact avec la peau :** Enlevez les vêtements contaminés et lavez la peau avec du savon et de l'eau. Si une brûlure chimique survient ou si l'irritation persiste, allez chercher des soins médicaux.

**Contact avec les yeux :** Lavez immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il ne reste plus de produits chimiques. Allez chercher des soins médicaux.

**SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Si une explosion ou un feu survient lorsque les piles sont en cours de recharge, coupez le courant du chargeur.

Dans le cas d'un feu impliquant des piles nickel-hydrure métallique, appliquez un agent extincteur tel que le METL-X, du sable, de la dolomite, du carbonate de sodium ou inondez la zone avec de l'eau. Un agent extincteur éteindra les piles nickel-hydrure métallique en combustion. L'eau n'éteindra peut-être pas les piles mais refroidira les piles adjacentes et contrôlera la propagation du feu. Les piles qui brûlent se consumeront d'elles-mêmes. Pratiquement tous les feux impliquant des piles nickel-hydrure métallique peuvent être contrôlés avec de l'eau. Toutefois, quand de l'eau est utilisée, de l'hydrogène pourrait se dégager. Dans un espace restreint, l'hydrogène gazeux peut former un mélange explosif. Dans cette situation, les agents étouffants sont recommandés.

Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome. Les piles nickel-hydrure métallique peuvent produire des fumées toxiques comme des oxydes de nickel, de cobalt, d'aluminium, de manganèse, de lanthane, de cérium, de néodyme et de praséodyme.

**SECTION 6 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES FUITES ACCIDENTELLES**

Pour nettoyer les piles qui fuient :

**Exigences de ventilation** : La ventilation de la pièce peut être requise dans les zones où se trouvent des piles ouvertes ou des piles qui fuient.

**Protection des yeux** : Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales pour manipuler une pile ouverte ou qui coule.

**Gants** : Utilisez des gants en néoprène ou en caoutchouc naturel pour manipuler une pile ouverte ou qui coule.

Les produits de la pile doivent être récupérés dans des récipients étanches.

## SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Entreposage** : Entrez dans un endroit frais, bien aéré. Les températures élevées peuvent raccourcir la vie utile de la pile.

**Confinement mécanique** : Si l'enrobage ou le scellement de la pile dans un récipient hermétique ou étanche est nécessaire, consultez votre représentant de Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les précautions à prendre. Les piles émettent normalement de l'hydrogène qui, lorsqu'il se combine avec l'oxygène de l'air, peut produire un mélange explosif ou combustible, à moins d'être ventilé. Si un tel mélange est présent, un court-circuit, une température élevée ou des étincelles statiques peuvent entraîner une combustion.

N'obstruez pas les événements de sécurité des piles. L'encapsulation des piles empêchera leur ventilation et pourra causer leur éclatement à haute pression.

**Manutention** : La mise en court-circuit accidentel de quelques secondes n'endommagera pas gravement la pile. Des court-circuits prolongés déchargeront la pile et peuvent causer l'ouverture de l'événement de sécurité. Les sources de court-circuits incluent des piles mises pêle-mêle dans des contenants, des bijoux métalliques, des tables métallisées et des ceintures en métal utilisées pour insérer les piles dans les dispositifs.

Pour souder une pièce à la pile, consultez votre commercial Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les précautions à prendre pour éviter d'endommager l'étanchéité ou de court-circuiter la pile.

N'ouvrez pas la pile. Le matériau de l'électrode négative peut être pyrophorique. Si une pile individuelle est démontée, la combustion spontanée de l'électrode négative peut se produire. Ce scénario est beaucoup plus vraisemblable si l'électrode est enlevée de son récipient métallique. Un certain temps peut s'écouler entre l'exposition à l'air et la combustion spontanée.

**Recharge** : Cette pile a été fabriquée pour être rechargée de multiples fois. Comme elle perd graduellement sa charge en quelques mois, il est conseillé de recharger la pile avant de l'utiliser. Utilisez le chargeur recommandé. Une mauvaise recharge peut causer des dommages causés par la chaleur ou même un éclatement à haute pression. Respectez la bonne polarité de charge.

**Étiquette** : Si l'étiquette Energizer ou les avertissements sur l'emballage ne sont pas visibles, il est important de fournir un emballage ou une étiquette de dispositif où il est inscrit :

AVERTISSEMENT : RECHARGEZ UNIQUEMENT AVEC LES CHARGEURS SPÉCIFIÉS SELON LES DIRECTIVES DU FABRICANT DU DISPOSITIF. N'OUVREZ PAS LA PILE, NE LA JETEZ PAS AU FEU OU NE LA COURT-CIRCUITEZ PAS - ELLE PEUT EXPLOSER, COULER OU CHAUFFER CAUSANT DES BLESSURES CORPORELLES.

Lorsque l'ingestion accidentelle de petites piles est possible, l'étiquette devrait indiquer :

AVERTISSEMENT : (1) GARDEZ HORS DE PORTEE DES ENFANTS. EN CAS D'INGESTION, CONSULTEZ UN MEDECIN SANS TARDER : DEMANDEZ-LUI D'APPELER LE (202) 625-3333. (2) RECHARGEZ UNIQUEMENT AVEC LES CHARGEURS SPÉCIFIÉS SELON LES DIRECTIVES DU FABRICANT DU DISPOSITIF. N'OUVREZ PAS LA PILE, NE LA JETEZ PAS AU FEU OU NE LA COURT-CIRCUITEZ PAS - ELLE PEUT EXPLOSER, COULER OU CHAUFFER CAUSANT DES BLESSURES CORPORELLES.

## SECTION 8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

**Exigences de ventilation** : Pas nécessaires dans des conditions normales.

**Protection respiratoire** : Pas nécessaire dans des conditions normales.

**Protection des yeux** : Pas nécessaire dans des conditions normales.

**Gants** : Pas nécessaires dans des conditions normales.

**SECTION 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Point d'ébullition @ 760 mm Hg (0°C)	Sans objet
Pression de vapeur (mm Hg @ 25°C)	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	2,5 – 3,7
Pourcentage de volatilité par volume (%)	Sans objet
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
Etat physique	Solide
Solubilité dans l'eau (% par poids)	Sans objet
pH	Sans objet
Apparence et odeur	Objet solide / inodore

**SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Les piles au nickel-hydrure métallique ne remplissent aucun critère établi dans 40 CFR 261.2 pour leur réactivité.

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Les piles au nickel-hydrure métallique ne sont pas des déchets dangereux. Dans des conditions normales d'utilisation, les piles au nickel-hydrure métallique ne sont pas toxiques.

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Les problèmes d'écotoxicité, de persistance et de bioaccumulation ne sont pas applicables.

**SECTION 13 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ELIMINATION**

Jetez conformément à tous les règlements locaux et nationaux applicables. Les techniques de mise au rebut appropriées incluent l'incinération et l'enfouissement. Les piles nickel-hydrure métallique peuvent également être collectées par le biais du programme RBRC (Rechargeable Battery Recycling Corporation). Visitez [www.RBRC.org](http://www.RBRC.org) pour trouver votre centre de recyclage le plus proche ou appelez le 1-800-8-2288379 pour le recyclage des piles rechargeables et pour obtenir des informations supplémentaires.

**SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

En général, toutes les piles dans toutes les formes de transports (terrestres, aériens ou maritimes) doivent être emballées d'une manière sûre et responsable. Les exigences légales des agences de réglementation stipulent que les piles doivent être emballées de façon à prévenir les courts-circuits et dans un « matériau extérieur résistant » empêchant un éventuel déversement du contenu. Tous les emballages créés pour les piles nickel-hydrure métallique Energizer ont été conçus en conformité avec ces exigences légales.

Les piles nickel-hydrure métallique Energizer (parfois appelées « piles sèches ») ne sont pas considérées comme des marchandises dangereuses selon l'IATA, l'OACI et le U.S. hazardous materials regulations (49 CFR). Le nickel piles de hydride métalliques sont définies comme les articles dangereux sous le code d'IMDG. Pour l'air et fonde le transport, ces piles ne sont pas soumises aux exigences légales concernant les produits dangereux à condition qu'elles soient conformes aux normes des dispositions particulières suivantes :

Organe de contrôle	Dispositions particulières
ADR	295 - 304, 598
IMDG	UN3496 SP963
UN	UN 3028 Provisions 295 - 304
US DOT	49 CFR 172.102 Provision 130
IATA	A123
ICAO	UN 3028 Provisions 295 - 304

De plus, le règlement sur les marchandises dangereuses de l'IATA et les instructions techniques de l'OACI requièrent la mention « non restreint » et le numéro de disposition particulière A123 sera fourni sur la lettre de transport aérien lorsque celle-ci sera émise.

#### SECTION 15 - INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

Les piles commercialisées par Energizer Battery Manufacturing, Inc. ont été classifiées comme des articles non dangereux par le ministère des Transports des Etats-Unis et les organismes de réglementation, internationaux et majeurs et ne sont donc pas réglementées.

SARA/TITLE III - En tant qu'articles, cette pile et son contenu ne sont pas sujets aux exigences de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act.

#### SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Aucune.

*Energizer a préparé ces fiches techniques de sécurité des produits afin de fournir des informations sur les différents systèmes de piles Eveready/Energizer. Comme défini dans la section 1910.1200 (c) du Hazard Communication Standard de l'OSHA, les piles Eveready/Energizer sont des produits fabriqués. Aucun contact avec des produits chimiques dangereux ne saurait résulter d'une utilisation normale du produit. Les renseignements et les recommandations énoncés ici sont donnés de bonne foi et sont, au meilleur de notre connaissance, exacts à la date de leur préparation. Toutefois, ENERGIZER BATTERY MANUFACTURING, INC., NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À CES RENSEIGNEMENTS ET DÉNIE TOUTE RESPONSABILITÉ DE S'Y FIER.*